

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

25^{ème} année - N°4791 - Lundi 13 Janvier 2025 - Prix : 200 Fc

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025

Les électeurs ont-ils boudé les urnes?



Jour de vote à Mbéni.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

Désorganisation et tensions dans des bureaux à Moroni

À Moroni, dans plusieurs bureaux de vote, les élections ont démarré dans une atmosphère marquée par la désorganisation, des retards et des tensions dans quelques bureaux.

Pour ce premier tour des élections législatives, la journée a été marquée par des dysfonctionnements liés à l'absence de certains membres des bureaux de vote. Les urnes ont généralement ouvert avec quelques minutes de retard dans la capitale. A la Coulée, bien que le matériel électoral ait été disponible depuis 06 heures 26mn, les opérations de vote n'ont débuté qu'entre 07 H 36 et 08 heures pour la majorité des bureaux, en raison de l'absence des membres des bureaux. Malheureusement, cette situation a été constatée dans plusieurs bureaux à Moroni, où certains membres étaient absents. Si certains bureaux ont fait preuve d'une organisation irréprochable, d'autres ont été marqués par des retards et des incidents mineurs, notamment à Iroungoudjani, Mtsangani, Badjanani et Hadoudja,

où le scrutin s'est déroulé dans des conditions parfois controversées.

Entre ouvertures anticipées et retards liés à des absences ou des problèmes techniques, les élections législatives dans la capitale ont présenté un tableau contrasté. À Iroungoudjani, la journée a été marquée par des incidents et des imprévus. Retour sur une journée électorale mouvementée, sous l'œil des autorités et des observateurs mobilisés pour garantir la transparence du scrutin. À Iroungoudjani I, un mandataire a été expulsé après avoir observé une tentative de manipulation des bulletins de vote par un électeur. « Je ne comprends pas la décision prise par le président de bureau, lui qui était censé préserver la transparence et éviter tout débordement », a expliqué le mandataire. Après cette intervention, le scrutin a repris normalement.

Au bureau 1 de Mtsangani, l'absence de certains assesseurs a retardé l'ouverture jusqu'à ce qu'un effectif minimal de trois membres soit réuni. « Une fois ces difficultés résolues, tout s'est déroulé sans problème », a confirmé le président du bureau.

Aucun incident sur les listes électorales n'a été signalé. Malgré l'absence de deux membres sur cinq dans les bureaux 1 et 2 de Badjanani, le scrutin a débuté à 7h30 comme prévu. « Nous avons su gérer la situation grâce à la collaboration des électeurs et des mandataires », a déclaré le président du bureau 2.

À Hadoudja, le scrutin a commencé sous un ciel pluvieux, entraînant des retards dans plusieurs bureaux. « La pluie a perturbé la mobilité des membres, mais nous avons réussi à lancer les opérations dès que possible », a indiqué le président du bureau principal. À Mboueni, les opérations de vote, prévues de débuter à 7h00, ont occasionné un retard d'une heure dans certains bureaux. De plus, certains électeurs ne figuraient pas sur la liste électorale.

À Bacha, la situation au bureau N°1 était tendue. Les partisans du parti Orange se sont confrontés aux militaires et aux membres des bureaux de vote, ce dernier accusant des membres du bureau de tenter de « bourrer les urnes ». Des tensions ont éclaté. Il était 09 heures lorsque le



Bureau de vote à Moroni 7h.

PIGN a été appelé en renfort. Dans la foulée, un membre des bureaux de vote et le candidat du parti Sawuti Moroni Sud, Amir Mohamed, ont été interpellés par les forces de l'ordre. Ces derniers ont réussi à apaiser les tensions, et la situation est rapidement revenue à la normale.

Dans l'après-midi, à la coulée, des électeurs présents ont témoigné sous anonymat, affirmant que certains « membres du bureau cochaient des

bulletins et les déchiraient pour bourrer les urnes après que le président ait expulsé arbitrairement l'assesseur numéro 3 membre du bureau de vote et le mandataire du candidat Fahardine Msahazi ». Malgré ces défis, l'ensemble du scrutin s'est globalement déroulé dans le calme.

Mohamed Ali Nasra

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025 :

L'opposition crie à la fraude à Anjouan

Ce dimanche 12 janvier, le scrutin à Anjouan a été marqué par des tensions et des accusations de fraudes. Les élections, dans les 12 circonscriptions de l'île qui auraient dû être un moment de démocratie et de liberté d'expression, se sont « rapidement transformées en une mascarade », déplore le candidat Madiane Moufidhou. Dès l'ouverture des bureaux de vote, des incidents se sont multipliés, tels que « bourrage d'urnes à Ouani », selon la candidate Fatimati Zahara du mouvement JFR.

Plusieurs bureaux de vote ont ouvert avec retard, semant la confusion parmi les électeurs qui patientaient dans l'espoir d'exercer leur droit civique. Un retard suivi d'un accès difficile pour les représentants des candidats de l'opposition. Des témoignages ont révélé que ces mandataires ont été confrontés à des barrages policiers, empêchant toute

observation indépendante du scrutin. Certaines sources ont même rapporté des menaces pesant sur les plus téméraires. Dans le camp des candidats du régime (Convention pour le Renouveau des Comores), l'atmosphère était tout autre. Ils ont salué une élection « démocratique », exprimant leur gratitude envers la population pour son engagement à maintenir un climat de paix, malgré les tensions. « Nous assistons à un moment historique pour Anjouan. La sérénité et la responsabilité de nos citoyens nous encouragent à aller de l'avant », a déclaré Miroïdi Aboudou, candidat CRC après avoir accompli son devoir civique.

Néanmoins, ces déclarations sont loin de refléter l'opinion générale. Aynoulhouda Jaffar, candidat indépendant et figure montante de l'opposition, a exprimé sa frustration face à ce qu'il considère comme une « manipulation flagrante du processus électoral ». Lors d'une émission en direct



sur CM, il n'a pas hésité à qualifier la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) de complice d'une mascarade. « Les urnes sont bourrées à Mutsamudu », s'est-il indigné. Pour lui, ces pratiques ne font que renforcer l'idée que les autorités cherchant à enterrer toute forme de

contestation politique. Il a également évoqué des bavures administratives. Selon ses dires, plusieurs de ses représentants ont été confrontés à des irrégularités grossières, les empêchant d'accéder aux bureaux de vote. « C'est inacceptable ! », a-t-il martelé. Selon lui, cela a favorisé une seule

faction politique, laissant les autres dans l'incertitude.

Ce climat de méfiance se reflète chez les électeurs, qui, pour la plupart, expriment des craintes quant à l'intégrité du scrutin. De nombreux citoyens ont rapporté avoir vu des comportements suspects, tel le cas d'individus transportant des bulletins de vote pré-cochés. Ces témoignages alimentent le discours de l'opposition, qui dénonce une élection biaisée dès le départ. La CENI, quant à elle, se défend, affirmant qu'elle a déployé tous les efforts nécessaires pour garantir le bon déroulement des élections. C'est un défi que l'organisme devra relever, car il y va de la légitimité de cette élection face à la contestation. Les jours à venir s'annoncent décisifs, car l'opposition se prépare déjà à contester les résultats.

Younès

LÉGISLATIVES À HAMAHAMET :

Réactions des candidats à la sortie des bureaux de vote

À l'issue du vote dans la circonscription de Hamahamet, l'actuel ministre des affaires étrangères Mbaé Mohamed et son

adversaire Hamidou Karihila ont exprimé leurs réactions respectives. Tous deux, ont exercé leur droit de vote dans leurs localités respectives. Bien que Mbaé Mohamed ait



Hamidou Karihila.



Mbaé Mohamed.

salué un processus électoral serein, Karihila a dénoncé des irrégularités.

Mbaé Mohamed a décrit l'élection comme s'étant déroulée dans une atmosphère calme et sereine. « Je tiens à remercier tous les électeurs qui se sont déplacés pour accomplir leur devoir civique. Je remercie également les membres des bureaux de vote qui ont réalisé un travail remarquable. Jusqu'à présent, aucun incident n'a été signalé, et cela témoigne de la maturité de ma localité. J'espère que cette ambiance de calme et de respect continuera jusqu'à la fermeture des bureaux de vote », a-t-il déclaré.

À l'opposé, Hamidou Karihila a exprimé son inquiétude face à des irrégularités. Les larmes aux yeux, il a partagé : « Je me réjouis

de la forte mobilisation des électeurs à Mbeni. Je souhaite que cela se reproduise dans les 21 villages de la région de Hamahamet. Cependant, ce que j'ai observé à Moidja me laisse perplexe. Certains de mes représentants ont été empêchés d'assister au scrutin. J'ai dû passer près de trois heures à réclamer mon droit. C'est vraiment regrettable. Si une telle attitude est orchestrée par les institutions responsables des élections, cela devient un problème majeur. Je suis désolé de le dire, mais ce n'est pas normal. Les institutions doivent être exemplaires en matière de respect des droits. Un tel comportement ne fait pas honneur à un État digne de ce nom.»

Propos recueillis par
Ibnou M. Abdou

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025

Les électeurs ont-ils boudé les urnes ?

Plus de 338 000 électeurs étaient appelés aux urnes, hier 12 janvier, à travers 368 bureaux de vote, pour élire leurs représentants à l'assemblée nationale, et les conseillers municipaux. Un double scrutin qui s'est déroulé sur l'ensemble du territoire national dans le calme et sans incident majeur, contrairement à l'élection présidentielle et des gouverneurs de 2024, qui avait été émaillée par des violence post-électorales,

et de nombreux incidents le jour du vote.

Ce calme relatif, observé durant le processus électoral, s'explique sans doute par le fait que l'opposition n'a pas été capable de s'entendre sur une stratégie unitaire claire, entre boycott et participation. Une division qui a sans doute contribué à démobiliser sa base électorale, au profit des candidatures indépendantes, dépourvues du soutien des appareils politiques des grands partis comme JUWA ou

UPDC. Une division fatale qui a ouvert un boulevard au parti présidentiel, la CRC, pour s'octroyer une victoire qu'il ne pouvait espérer gagner d'avance, dans le contexte actuel.

En attendant les chiffres de la participation, que devrait publier la CENI, après dépouillement et compilation des résultats provisoires, tous les observateurs et analystes s'accordent à reconnaître qu'elle sera faible.

Quant aux résultats sortis des urnes, l'on

sait déjà qu'à Mohéli, les 4 candidats du parti pouvoir sont assurés d'obtenir les quatre sièges de l'île au Palais du peuple, l'opposition s'étant retirée du processus électoral. Il n'est pas exclu que pour Ngazidja et Ndzouani, une vingtaine de candidats soient déclarés élus dès le premier tour, et que des ballotages soient envisagés au 2ème tour à Ngazidja et Ndzouani dans une dizaine de circonscriptions.

LÉGISLATIVES ET COMMUNALES 2025 :

Peu d'affluence à Ngazidja

Comme en janvier 2024 pour les élections présidentielle et des gouverneurs, les comoriens continuent de boudier les urnes, signe d'un désenchantement face à la politique. Chacun y allant de son analyse. Les uns attribuent cette tendance à la décredibilisation de la classe politique dans son ensemble, alors que d'autres plus tolérants pensent que la répétition des élections ces dernières années finit par lasser les électeurs.

Toujours est-il que, hier dimanche 12 janvier, les électeurs étaient appelés à élire, pour le compte du premier tour des élections législatives leurs représentants au parlement. C'est donc sous la pluie, que l'ensemble des électeurs se sont réveillés pour aller accomplir le devoir citoyen. Déjà démotivé à l'idée de se rendre au bureau de vote, l'électeur lambda a trouvé une excuse supplémentaire avec les conditions météorologiques pour ne pas faire le déplacement. C'est en tout cas ce que nous avons pu constater et entendre dans

les nombreux bureaux de vote où nous nous sommes rendus pour suivre le déroulement des opérations électorales. « En réalité la pluie est une bonne excuse pour les électeurs pour ne pas se déplacer. Ce que j'ai pu constater ces dernières années, c'est la baisse sensible du nombre de votants au fur et mesure des élections », nous a confié un président d'un des huit bureaux de vote de la Coulée au sud de Moroni qui vient de boucler sa sixième élection en moins de dix ans. Et bien que certaines localités affichent une forte affluence comme Mbeni et Mkazi ou encore Mitsoudje, à Ngazidja, ce premier tour a été largement boudé par les électeurs.

Ce désintéressement de l'électeur n'a apparemment eu aucun effet sur le comportement global le jour des élections. Ici et là, des voix s'élèvent pour dénoncer « des magouilles » de la part du parti au pouvoir. « Moi on m'a dégage du bureau de vote (Iroungoudjani 2) car j'ai dénoncé une tentative de bourrage d'urne de la part d'une dame qui avait emmené trois bulle-

tins de vote avant de rentrer dans l'isoloir », nous a confié par exemple un mandataire du député sortant, Ibrahim Idjabou du parti Orange. Dans les deux bureaux de Moroni Bacha, c'est le même constat. Des incidents ont éclaté dans la matinée entre un mandataire du parti Orange et les membres du bureau sur fond de bourrage d'urne. Des accusations rejetées par la CENI, qui concède quelques retards mais nie toute fraude.

« Il y'a eu des retards, mais ils ne sont pas significatifs. Ils sont dus à des problèmes météorologiques » a confié à nos confrères d'Al-watwan, Mohamed Abderemane secrétaire à la communication de la CENI. Et ce dernier de rajouter que l'instance en charge des élections a facilité le système de collecte des informations en créant un groupe WhatsApp regroupant tous les candidats, mais qu'aucune plainte n'avait été envoyée. « Jusqu'à présent, nous n'avons reçu aucune plainte ou signalement de leur part. » Une affirmation loin de ce que certains candidats ont confié à la presse au



Azali accomplit son devoir civique à Mitsoudje.

fort de la matinée du dimanche.

Vers 15 heures, le ministre de l'intérieur a pris la parole pour exprimer son point de vue sur le manque d'engouement des électeurs, qu'il a attribué aux mauvaises conditions climatiques. « Il faut comprendre que nous sommes dans une période de pluie avec une alerte cyclonique dans la zone. Ce mauvais temps ne favorise pas la mobilisation des électeurs, surtout si tu n'as pas un moyen de déplacement,

mais on espère que le taux de participation sera acceptable. »

Le candidat indépendant, Ibrahim Mohamed Soulé a parlé carrément de corruption d'électeurs et tentative de corrompre ses mandataires. « Certains de mes assesseurs ont été dégages des bureaux de vote, d'autres ont été priés de quitter les lieux, ou carrément se taire en échange d'argent ».

Imtiyaz

ÉLECTION LÉGISLATIVE À MOHÉLI :

L'unique candidat de l'opposition jette l'éponge à mi-chemin

Les élections législatives se sont déroulées dans le calme, et dans une ambiance festive dans les quatre circonscriptions de Mohéli. Et pour cause, les candidats du pouvoir occupaient seuls le terrain, sans adversaires en face. Cependant, dans la circonscription de Moimbassa-Moimbao, une urne a été cassée et le candidat du parti Orange a retiré tous ses représentants après avoir constaté des « irrégularités flagrantes », selon ses dires.



Les opérations électorales ont commencé tôt le matin à 07 heures 30 dans la plupart des bureaux de vote à Mohéli. Certains bureaux ont ouvert avec un léger retard, vers 08 heures, comme à Wanani-I et III dans la région de Djando. Tout le matériel était complet. Le taux de participation était faible jusqu'à 12 heures. À Mouzdalifa (quartier de Fomboni), il était de 21% au bureau de vote N°2 et de 24,44% au bureau de vote N°3 à 11 heures 38 minutes. Par

contre, à Wanani-III, ce taux était de 24,81% à 11 heures et à Wanani-I, de 28,50% à 12 heures 39 minutes. La même tendance s'est observée à Salamani II, Mdjimbia et Monimwamdji. Cependant, une foule en liesse a accompagné les candidats et les autorités lors de l'accomplissement du devoir civique. C'est le cas du candidat Aboubacar Saïd Anli de la deuxième circonscription au bureau de vote de Mdjimbia, ainsi qu'Aboucar Saïd Chanfi de la première circonscription à Salamani-II. Le ministre de la Justice, Saïd Omar Houmadi, a également été conduit par une foule nombreuse vers le bureau de vote de Wanani, où des prières ont été faites.

Cependant, dans la circonscription de Moimbassa-Moimbao, les enjeux étaient de taille, car le candidat du parti au pouvoir, Mme Dhoienfa Ali Attoumane, affrontait le candidat du parti Orange,

Madhouni Mikidache. Celui qui se disait combatif n'a pas pu tenir jusqu'à 14 heures. Dès le matin à 8 heures, il dénonçait des irrégularités flagrantes. « Mes cinq assesseurs, qui figuraient pourtant sur la liste, n'ont pas été autorisés à entrer dans les bureaux de vote en prétextant qu'ils n'avaient pas prêté serment et n'avaient pas suivi la formation. J'ai demandé à ce que la CEI dépêche ceux habilités à le faire sur place, mais on ne m'a pas écouté », a regretté le candidat du parti Orange.

Madhouni témoigne également que son autre assesseur à Mbatsé II, qui avait bénéficié de la formation et avait prêté serment, a été expulsé du bureau sous prétexte qu'il n'avait jamais voté et ne figurait pas sur la liste électorale. « Mon mandataire du même bureau a été détourné pour être placé comme assesseur au bureau N°2 alors qu'il avait un badge de la CENI en tant que mandataire. Mon assesseur à

Barakani a également constaté des votes massifs par procuration sans respect des textes. À Hamba, un autre de mes assesseurs a été chassé pour le même prétexte, mais son badge a été donné à quelqu'un qui n'a ni suivi la formation ni prêté serment pour prendre sa place », a-t-il regretté avant de conclure : « Nous avons constaté toutes ces bavures et avons décidé de nous retirer du processus et d'abandonner le combat. »

Hadhoirane, la grande sœur du candidat Madhouni et déléguée mobile, ayant constaté des « irrégularités flagrantes », n'a pas pu se retenir et a brisé l'urne du bureau de vote Mbatsé-I. Elle se trouve actuellement entre les mains de la gendarmerie. L'urne a été scotchée et les opérations se poursuivent, a-t-il expliqué.

Riwad

ZTE Blade A75 5G



ZTE Blade A35 4G



64.900 Fc

30 Go GRATUITS

36.900 Fc

18 Go GRATUITS

La qualité à petit prix

Telma devient Yas
C'est notre moment

INTERVIEW / DR TOIWILOU MZE HAMADI :

"2025 pourrait être l'année de la concrétisation"

Depuis 2007, les Comores ont pour ambition de voir ses médinas inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO, un projet qui a mobilisé de nombreuses énergies. À l'aube de 2025, l'espoir de voir cette initiative se concrétiser semble plus fort que jamais. Dans une interview, Dr Toiwilou Mze Hamadi, directeur général du CNDRS et point focal national de l'UNESCO, fait le point sur les avancées réalisées et les perspectives. Il a accepté de répondre à nos questions.

Question : Les Comores visent à inscrire ses médinas au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2007. Pensez-vous que cette année sera la bonne ?

Toiwilou Mze Hamadi : L'inscription des médinas des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO est un objectif que le pays poursuit avec persévérance depuis 2007. Depuis ma nomination à la direction du CNDRS et plus particulièrement l'année 2024, des efforts significatifs ont été consentis pour renforcer la candidature, notamment par une mobilisation interinstitutionnelle et une préparation rigoureuse du dossier, qui met en lumière la valeur universelle exceptionnelle

de ces sites. Si toutes les parties prenantes continuent de collaborer efficacement et si les critères de l'UNESCO sont pleinement satisfaits, 2025 pourrait bien être l'année de concrétisation de ce projet ambitieux.

Question : Quels sont les résultats de la table interministérielle que vous avez organisée le 7 janvier dernier ?

T.M.H : La table ronde interministérielle organisée le 7 janvier 2025 a permis d'obtenir des avancées majeures pour la valorisation des médinas des Sultanats historiques des Comores. Les principaux résultats incluent : la présentation des visions de chaque Ministère sur le dossier de candidature pour l'inscription des médinas au patrimoine mondial de l'UNESCO, avec l'engagement des ministères concernés à soutenir activement ce processus. Le Renforcement des partenariats nationaux et internationaux, notamment pour la préservation et la gestion durable des médinas. Et l'adoption d'une feuille de route commune, comprenant des actions prioritaires pour la sensibilisation, la restauration et la mobilisation de ressources techniques et financières. Cette collaboration interinstitutionnelle marque un tournant décisif dans la

préservation et la valorisation de ce patrimoine unique.

Question : Quel rôle votre institution a-t-elle joué dans la préparation du dossier d'inscription des médinas au patrimoine mondial ?

T.M.H : Je pense que notre installation en tant que Directeur Général au CNDRS et point focal national de l'UNESCO a été déterminante dans la préparation du dossier d'inscription des médinas des Sultanats historiques des Comores au patrimoine mondial. Notre expertise dans la gestion du patrimoine culturel et notre connaissance des procédures de l'UNESCO, a pu servir jusqu'à présent à mobiliser les ressources nécessaires, coordonner les acteurs clés, et garantir une approche rigoureuse et structurée. Notre engagement personnel et professionnel renforce aussi la crédibilité du dossier et l'alignement des efforts nationaux avec les exigences internationales.

Question : Quel profit pour les Comores, après l'inscription de ses médinas au patrimoine mondial ?

T.M.H : L'inscription des médinas des Comores au patrimoine mondial de l'UNESCO apportera de nombreux avantages



Dr Toiwilou Mze Hamadi, DG CNDRS

pour le pays. Tout d'abord, elle confèrera une reconnaissance internationale à ces sites, renforçant ainsi l'identité culturelle et la fierté nationale. Ensuite, elle ouvrira la porte à des financements et à une assistance technique pour la conservation et la réhabilitation des médinas. Enfin, cette inscription stimulera le tourisme culturel, créant des opportunités économiques pour les communautés locales et contribuant au développement durable du pays. C'est une chance unique de préserver un patrimoine précieux tout en générant des retombées positives pour les générations présentes et futures.

Question : Un dernier mot ?

T.M.H : Chers membres des communautés, décideurs, parte-

naires et acteurs engagés, les médinas des sultanats historiques des Comores sont bien plus que des vestiges du passé : elles sont le reflet vivant de notre identité, de notre histoire et de notre richesse culturelle. Ensemble, nous avons la responsabilité de préserver ce patrimoine exceptionnel pour qu'il continue d'inspirer, d'éduquer et de prospérer. Votre engagement, vos actions et votre soutien sont essentiels pour faire de cette mission un succès. Unissons nos efforts pour protéger ce trésor inestimable, car c'est en valorisant notre héritage commun que nous construirons un avenir durable et rayonnant pour les Comores.

Propos recueillis par Mohamed Ali Nasra

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) informe le public qu'il a lancé deux Appels à Candidature pour le recrutement de deux consultants (es) nationaux (ales):

Les Dossiers d'Appel d'Offre sont disponibles dans la plateforme Quantum suivant les liens ci-dessous :

1. Négociation UNDP-COM-00154 dans Quantum: Consultant (e) International (e) expert (e) en finance de la conservation:

2. Lien Quantum: View Negotiation: UNDP-COM-00154
3. Lien UNGM : <https://www.ungm.org/Public/Notice/256545>
4. Lien Procurement notice : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=29284

2. Négociation UNDP-COM-00155 dans Quantum : Consultant (e) national (e) Spécialiste de la politique environnementale :

- * Lien Quantum : View Negotiation: UNDP-COM-00155
- * Lien UNGM : <https://www.ungm.org/Public/Notice/256544>

*Lien Procurement notice : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=29283

Date limite de remise des offres : **17/01/2025 à 11H00.**

Les dossiers complets ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant les liens de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être adressées, à partir de Quantum, à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres doivent être soumises uniquement en ligne aux **dates et heures indiquées dans le système Quantum.**

Dans le cas où vous êtes intéressés mais non encore enregistrés dans la plateforme « Quantum » des opportunités du PNUD, prière écrire à l'adresse achats.km@undp.org pour obtenir une assistance.



12 Janvier
2025

16 Février
2025



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES ET COMMUNALES

“ Mon choix,
mon avenir,
je vote! ”



#Elections2025
#MonChoixmonAvenir